

TRIBUNE



PB-PP | B-00802
BELGIE(N)-BELGIQUE

MAI 2015

Admi ALR - PARA - BRU

CGSP

FGTB *Services Publics*

1^{er} mai La force de toutes nos luttes

71^e année - n°5 - mai 2015 (mensuel) dépôt CHARLEROI X | P402047 | retour: CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles



ÉDITO

1^{er} mai, fête des
travailleurs...
qui luttent

P. 3



DOSSIER

Ne touchez pas
au droit de grève !

P. 4



Admi

Il est fini le temps
des cathédrales ?

P. 11

Permanences fiscales

Exercice d'imposition 2015 – Revenus 2014

Dans un souci d'efficacité, veuillez vous munir de tous les documents nécessaires tels que :

- la carte d'identité et du code PIN ;
- le carnet syndical en règle de cotisations ;
- la déclaration et avertissement extrait de rôle de l'année précédente ;
- l'avertissement extrait de rôle du précompte immobilier (revenu cadastral) ;
- les fiches de salaire et/ou pension, mutuelle, chômage ;
- attestation assurance-vie, épargne-pension, ALE, titres services, libéralité ;
- prêt hypothécaire ;
- les congés payés ;
- impôts des personnes physiques (IPP) de la commune du domicile ;
- preuves des déductions diverses (rente alimentaire, économie d'énergie...) ;
- composition de ménage, handicap + 66 % ;
- si contexte particulier, joindre les pièces y afférant.

Ce service est entièrement gratuit.

Interrégionale de Bruxelles (IRB)

Les mardi 9, mercredi 10 et jeudi 11 juin de 8h30 à 12h (dernière entrée à 11h30) et de 14h à 16h (dernière entrée à 15h30) à l'Interrégionale de Bruxelles, rue du Congrès.

Welkenraedt

Les jeudi 11 juin et vendredi 19 juin, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h (Cde José Nicolay), à la CGSP, rue de la Gare, 14 (1^{er} étage).

Pour les affilié(e)s (actifs et pensionnés) exclusivement aux dates précitées.

Photo Une

Toile déployée le long de l'amphithéâtre de l'Assemblée mondiale des Femmes lors du Forum social mondial 2015 à Tunis.
(Voir article p. 6)



Arlon - 1^{er} MAI 2015

Au Menu :

10h30 Accueil – Café et Cie
11h Débat :

« La Gauche défend-elle encore les travailleurs ? »

Intervenants:

Philippe Courard (PS)
Cécile Thibaut (Ecolo)
Marco Van Hees (PTB)
Christian Binet (MG)

Débat co-animé par:

Jacques Devillers Secrétaire de la Mutualité Socialiste &
Joël Thiry Secrétaire FGTB

13h BBQ Cheminots
14h30 Théâtre de rue musclé, stands et bonne humeur!

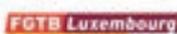
Réservations avant le 24 avril

063/23 01 00 ou micheline.debot@casp.be

063/24 00 59 ou sandrine.baetsle@fgtb.be



On fait quoi des pavés ?!



1^{ER} MAI 2015 FGTB NAMUR

20^{ES} Festivités

INVITATION CORDIALE A TOUTES ET TOUS
CGSP - Rue de l'Armée Grouchy 41 - 5000 NAMUR

PROGRAMME

10:30 Accueil - Café ☕ ☕

11:00 Meeting 🗣️ 🗣️

Accueil
Joseph THONON, Secrétaire régional intersectoriel de la CGSP NAMUR
Gratiseurs :
Michel MEYER, président de la CGSP
Guy FAYS, Secrétaire régional interprofessionnel de la FGTB
Marc GOBLET, Secrétaire général fédéral FGTB

12:00 Apéritif musical 🍷 🎵

12:30 Barbecue géant 🍖 🍖

(adultes : 12,00€ - enfant : 6,00€)
Réservation obligatoire pour le 17/04/2015
par versement au n° de compte : 636-3827404-08
(communication : SACNam 1er mai 2015)
par téléphone : 081/72.91.43 ou 081/72.91.12
par fax : 081/72.91.31
par mail : maryse.dussart@casp.be
veronique.lenaerts@casp.be

14:00 Ambiance musicale 🎵 🎵
19:00 et animations 🎪 🎪

22:00 Cloture des festivités ➡️

NOMBREUX STANDS

GRANDE TOMBOLA
Tirage permanent

BAGUETTE « VIANDE »
(après 18h)

MUGUETS

BUFFET « PÂTISSERIES »

FGTB Namur
Ensemble, on est plus forts

1^{er} mai, fête des travailleurs... qui luttent

Chaque année, aux alentours du 1^{er} mai, les débats renaissent sur ce qu'est exactement la fête du 1^{er} mai : fête du travail ou des travailleurs ? Puis, plus grave encore, le 1^{er} mai est depuis quelques années en Belgique sujet à la récupération la plus démagogique qu'il soit : le MR (Mieux pour les Rentiers ou encore Menteurs Récidivistes) organise une fête, tendant à faire croire qu'il est le parti qui défend les travailleurs.

Que ce soit du point de vue historique, ou au regard de l'actualité, c'est avant tout le jour des travailleurs qui luttent. Les travailleurs luttent parce qu'ils ont conscience que le meilleur moyen de s'en sortir n'est pas de courber l'échine dans l'attente d'une éventuelle récompense individuelle, augmentation voire promotion. Ils savent que le seul moyen de s'en sortir est de faire fi des différences entre les travailleurs pour se battre ensemble. C'est ainsi que le 1^{er} mai était d'abord une journée de grève pour la réduction du temps de travail puis de lutte contre les répressions.

Aujourd'hui, le gouvernement des droites et son complice et débiteur le patronat veulent faire travailler plus longtemps les travailleuses et travailleurs dans leurs carrières en supprimant des assimilations d'interruption de carrière et en prolongeant la durée de la carrière jusque 67 ans. Et pour faciliter ces attaques contre nos droits, ils attaquent le droit de grève (service minimum,...) et même la capacité de manifester (il devient quasi impossible d'obtenir une autorisation de manifester à Bruxelles ou pire encore à Anvers).

L'histoire bégaie et nous nous devons de retenir les leçons de l'histoire. Employés et ouvriers, travailleurs du public et du privé, travailleurs sans emploi ou avec, belge ou immigré, homme ou femme, notre combat doit être de faire reculer ce gouvernement dans sa politique funeste, néfaste socialement et inefficace économiquement (sauf pour les rentiers). Et si ce gouvernement ne sait pas reculer, il peut aussi tomber.

Militants de la FGTB, nous devons convaincre les travailleuses et travailleurs des autres organisations (malgré l'attitude de certains responsables) ou encore non affiliés qu'il est vital de mener le combat.

L'obsession de l'austérité fait germer les idées les plus délirantes. Ainsi, en Flandre, des parlementaires CD&V (aile « sociale » du gouvernement) proposent de remplacer le transport public et collectif par des co-voiturages sous l'égide de la multinationale UBER. En Wallonie, certains envisagent de fusionner les communes et leur CPAS. C'est une ineptie et c'est dangereux ! Les CPAS ont été créés parce qu'ils sortaient l'octroi de l'aide individuelle du marchandage et du clientélisme entre majorité et opposition. La réponse de certains est de créer plutôt des intercommunales de CPAS. Ce n'est pas la solution non plus, quand on voit les ratages dans les zones de police ou dans la mise en place des zones de secours.

La solution est une remise en cause de la dette illégitime, l'arrêt de cadeaux fiscaux aux entreprises et le changement de politique fiscale et sociale. Ainsi, les autorités publiques auront des moyens pour mener une vraie politique publique éco-responsable mais surtout luttant pour la réduction des inégalités. Il faut une autre politique pour une autre société, bref Tout Autre Chose.

Grever le droit de grève, c'est crever



18 février : journée mondiale d'action pour le droit

Ne touchez pas au droit de grève !

Nous observons actuellement une régression dramatique des droits fondamentaux conquis de longue lutte depuis le début du XXe siècle : criminalisation grandissante des mouvements sociaux, arrestations « préventives » lors de manifestations, restriction des libertés et atteintes à la vie privée, principe de la concertation sociale foulé du pied par les mandataires politiques... et le constat atterrant qu'une série de points au programme du Vlaams Blok en 1996, qui justifiait un cordon sanitaire à l'encontre de ce parti, font à présent partie intégrante du programme du gouvernement fédéral.

Dans le même temps, les restrictions budgétaires imposées d'abord pour sauver un secteur bancaire victime de ses propres dérives, puis pour respecter des recommandations européennes - qui par ailleurs empêchent toute possibilité de reprise - touchent de plein fouet la société dans son ensemble. Les coupes drastiques effectuées dans les dépenses publiques nous affectent non seulement en tant que travailleurs, allocataires sociaux, étudiants, pensionnés, mais également en tant qu'usagers des services publics.

Les services publics, faut-il le rappeler, représentent le premier instrument de redistribution de la richesse et garantissent la solidarité. Basés sur les principes essentiels d'égalité, d'universalité, d'accessibilité, de continuité, d'efficacité et de mutabilité, ils apportent une plus-value sociale et contribuent en outre à la richesse économique du pays et à la qualité de l'emploi.

■ Sur l'autel de l'austérité

Lorsque sur l'autel de l'austérité le gouvernement sacrifie des pans entiers des budgets alloués au secteur public, qu'il s'agisse de l'administration, de la justice, des transports, de la santé ou encore de l'armée ou la police, non seulement il plonge un grand nombre de travailleurs et d'allocataires sociaux dans un risque accru de pauvreté (au premier rang desquels une large majorité de femmes), mais il sabote lui-même les services qu'il est censé assurer (suppression de lignes à la SNCB et au TEC, non-remplacement de 4 fonctionnaires sur 5 dans l'administration, licenciements dans les communes, diminution des subventions à la culture et à la jeunesse, réductions des missions publiques attribuées à la Justice, etc.) et délaisse ainsi l'une de ses principales missions, celle d'assurer l'accès de tous les citoyens à des services de base classés au rang de droits fondamentaux.

Quand les droits des travailleurs sont menacés et qu'aucune voie de concertation ne permet d'aboutir à un accord, la seule et dernière possibilité de contester une décision patronale unilatérale est la grève. Une grève n'a lieu que

lorsque la voie de la concertation a échoué. Une grève n'est jamais menée par plaisir, quelle que puisse être l'image véhiculée par une certaine presse. Les travailleurs qui se mettent grève pour défendre la qualité de leur emploi - et par là-même, la qualité du service qu'ils seront en mesure d'assurer - perdent leur(s) journée(s) de salaire et risquent des mesures de rétorsion de la part de l'employeur, alors que, pour nombre d'entre eux, il est déjà difficile de joindre les deux bouts.

■ Place de grève

La grève est l'ultime recours qu'ont les travailleurs de faire entendre leur voix, de faire respecter leurs droits. Le droit de grève, le droit d'organisation, ainsi que le droit de négociation collective sur les salaires et les conditions de travail constituent des libertés fondamentales et des droits humains. Ces droits sont ancrés dans la Constitution de l'OIT, les Conventions 87 et 98 de l'OIT, la Déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi que dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies. Porter atteinte au droit de grève, de quelque manière que ce soit, équivaut à renier les engagements de la Belgique en matière de respect des droits fondamentaux.

■ Pour un service maximum

Or, le projet d'instaurer un service minimum représente bien une atteinte au droit de grève. Rappelons au passage, pour désamorcer ce que l'annonce peut avoir de démagogique, qu'un service minimum est bel et bien assuré là où il correspond à une nécessité vitale (hôpitaux, prisons, homes, crèches...). L'imposition d'un service minimum, outre l'atteinte qu'elle porterait au droit fondamental des travailleurs qu'est le droit de grève, aurait également pour effet de créer une inévitable détérioration du service public en termes d'accès et de qualité. Et porterait par conséquent préjudice à la société toute entière, ouvrant la voie à l'inégalité d'accès aux services de base, à une société à deux vitesses.



La santé économique d'une société, de même que sa stabilité sociale, sont intrinsèquement liées à la qualité de ses services publics. Celle-ci dépend directement des budgets qui leur sont alloués, et de la qualité de l'emploi qui y est assurée.

Lorsque le droit de grève est menacé, le dernier recours qu'ont les travailleurs pour exiger le respect de ces conditions de base est remis en cause.

Partout en Europe, les atteintes au droit de grève se multiplient, mettant à mal la négociation collective. C'est pourquoi le 18 février a été décrété par la Confédération syndicale internationale Journée d'action mondiale pour le droit de grève.

En tant que syndicat de services publics, nous nous opposons à toute logique de démantèlement des services publics, et réclamons le maintien d'un service maximum, c'est-à-dire le respect des droits fondamentaux des travailleurs et des citoyens en tant qu'usagers des services publics.

■ **Grave crise à l'Organisation internationale du Travail (OIT)**

Existe-t-il une démocratie sans droit de grève ? Y a-t-il quelque part une dictature qui le reconnaisse ? Non.

Aujourd'hui, par exemple, au sein même de l'Europe, plus de 260 syndicalistes espagnols sont poursuivis pour avoir exercé le simple droit de grève. Ces inculpations s'élèvent à un total de plus de 140 années de prisons. Certains accusés risquent même jusqu'à 8 années de prison. Et pour couronner le tout, ces accusations se basent sur un article du code pénal qui date encore de l'époque de la dictature franquiste.

Une des normes les plus fondamentales de l'OIT est la liberté syndicale, définie comme la liberté pour les travailleurs de négocier collectivement leurs conditions de travail. Cette liberté comporte nécessairement celle de décider collectivement de ne pas travailler à des conditions jugées collectivement inacceptables, autrement dit de faire grève.

Dans la déclaration de Philadelphie de l'OIT en 1944, la communauté internationale rappelait que « *le travail n'est pas une marchandise* ». Le travail n'est pas un produit inanimé comme une banane ou un smartphone que l'on peut



négocier pour maximiser son profit ou minimiser son prix. Les normes internationales du travail garantissent que le développement économique reste axé sur l'objectif consistant à améliorer la vie des hommes et des femmes et à préserver leur dignité. La liberté syndicale et le droit de négociation collective font partie des normes fondamentales de l'OIT.

Le refus du groupe des employeurs à l'OIT de reconnaître cette réalité est à l'origine d'une crise importante au sein de cette organisation. C'est loin d'être une discussion en chambre. La position des employeurs participe d'une volonté globale d'affaiblir les droits des travailleurs et travailleuses partout dans le monde.

■ **L'OIT réaffirme la reconnaissance du droit de grève**

Une avancée significative vient cependant d'être réalisée à l'OIT, après deux années durant lesquelles le groupe des employeurs de l'OIT a paralysé le système de contrôle mondial des Nations unies, dans l'intention de faire disparaître plusieurs décennies de jurisprudence de l'OIT en faveur du droit de grève.

Les représentants des syndicats et des employeurs sont parvenus à un accord début mars, lors d'une réunion spéciale visant à sortir de l'impasse. Cet accord repose sur la reconnaissance du droit d'entreprendre une action revendicative, soutenue par la reconnaissance explicite du droit de grève de la part des gouvernements, en vertu de la Convention n° 87 de l'OIT sur la liberté syndicale.

L'accord fait suite à la forte mobilisation syndicale internationale du 18 février, qui a donné lieu à plus de 100 manifestations dans au moins 60 pays en soutien au droit de grève.

La CGSP wallonne est fière d'y avoir contribué !

La CGSP wallonne présente au FSM

Du 24 au 29 mars 2015, 14 ans après la première édition de Porto Alegre, s'est tenu à Tunis le 11^e Forum social mondial. La CGSP wallonne participait activement, aux côtés des camarades de la FGTB et des autres centrales professionnelles, aux différentes activités prévues tout au long de ce FSM.

Organisé au cœur de la région qui a vu naître le cycle de luttes et révolutions du « Printemps arabe », dans un pays qui, malgré les actes de terreur dont il a encore tout récemment fait l'objet, héberge le socle déjà solide d'une nouvelle société démocratique bâtie par un élan citoyen porteur d'espoir et de persévérance, ce FSM se voulait un nouveau « coup de fouet » pour l'ensemble des luttes sociales, syndicales et citoyennes à travers le monde.

Un espace de débat démocratique

Cette nouvelle édition du FSM a sans aucun doute concrétisé une nouvelle fois le succès qu'avait connu la précédente version du Forum social mondial de mars 2013 (deux ans seulement après la Révolution du 14 janvier 2011), accueillant, malgré une situation sécuritaire délicate, environ 70 000 militants et 5 000 associations de 170 pays. La société civile tunisienne, fortement présente, a contribué largement à la préparation et à l'organisation du forum, et a prouvé le caractère unique de l'expérience tunisienne et les progrès accomplis tout au long de la révolution dans toutes les régions du pays. Pour rappel, et selon la définition qu'en donne le site officiel du FSM, « *le Forum social mondial est un espace de débat démocratique d'idées, d'approfondissement de la réflexion, de formulation de propositions, d'échange d'expériences et d'articulation de mouvements sociaux, réseaux, ONG's et d'autres organisations de la société civile qui s'opposent au néolibéralisme et à la domination du monde par le capital et par toute forme d'impérialisme. À la première rencontre mondiale de 2001 a succédé un processus mondial de recherche et de construction d'alternatives aux politiques néolibérales. Cette définition est inscrite dans la Charte de Principes du FSM* », disponible sur le site www.fsm2015.org.

Consolider nos réseaux

Bordé d'un foisonnement d'activités connexes, rencontres et forums thématiques (forum syndical, forum des médias indépendants, forum des femmes syndicalistes du monde arabe, journée de l'eau, journée axée sur les accords de libre-échange, etc.) regroupant, alimentant et consolidant des

réseaux internationaux mobilisés sur ces thématiques, le Forum social mondial met en lien et en action des acteurs du monde entier dans la recherche d'alternatives pour la construction d'un monde plus juste et plus solidaire.

Soulignons également la forte et active présence syndicale tout au long de ce FSM, qui place au cœur des débats la défense des droits des travailleurs et la nécessité d'un travail commun, globalisé, en alliance avec les autres forces progressistes associatives et citoyennes, dans le sens d'une plus grande cohésion face aux politiques ultralibérales et à la répression dont sont victimes de nombreux syndicalistes à travers le monde.



Lutter contre les accords de libre-échange

La défense des services publics, ainsi que les enjeux connexes de la taxation des transactions financières, de l'audit citoyen de la dette et de la dénonciation des accords de libre-échange et des politiques d'ajustement prônées par les institutions financières, figuraient également parmi les axes centraux de nombreux débats.

La CGSP wallonne proposait ainsi un atelier sur l'Accord sur le Commerce des Services (ACS), composé d'orateurs issus des quatre coins du monde ayant en commun leur lutte quotidienne contre ce Traité. Cet atelier a rencontré un franc succès, de même que l'ensemble des activités liées au thème des accords de libre-échange, co-organisées par la CGSP aux côtés de camarades de multiples horizons.



Les acquis sociaux

« Les acquis sociaux sont des privilèges qui font obstacle à la compétitivité ». Cette phrase fictive pourrait pourtant aisément être proférée par n'importe quel ténor politique, voire par la Fédération des entreprises de Belgique et pourquoi pas par le plus grand adepte de la concertation sociale, j'ai nommé Charles De Wever. Pourquoi cette expression est-elle utilisée à tort et à travers ? Et que pourrions ou devrions-nous dire à la place ?

Tombés du ciel ?

Présenter l'ensemble des conquêtes sociales sous le vocable d'acquis tendrait à accréditer la thèse selon laquelle ces *acquis* seraient un beau jour tombés du ciel. Une telle présentation des faits vise à occulter l'histoire sociale car il faut à tout prix s'inscrire dans le présent et être un *homo economicus* performant ! Pour ce faire, il faut en quelque sorte être cultivé hors-sol, sans racine. Cet effacement de la dimension de la lutte tend à indiquer que ce temps est révolu et qu'il s'agirait d'œuvrer et de fonctionner de manière plus pacifique, de procéder à la *concertation* même si cette dernière est un simulacre, une coquille vide. Et puis, bien sûr, face à la modernité et aux nombreuses réformes, il faut s'adapter et cesser de se cramponner à ces acquis d'un autre temps. Ces acquis sociaux sont des anachronismes obsolètes qui nuisent à la compétitivité : les droits des travailleurs, les congés, les services publics, tout doit passer sous les fourches caudines de la sacro-sainte compétitivité.

Les conquêtes sociales ne constituent toujours que les miettes du festin !

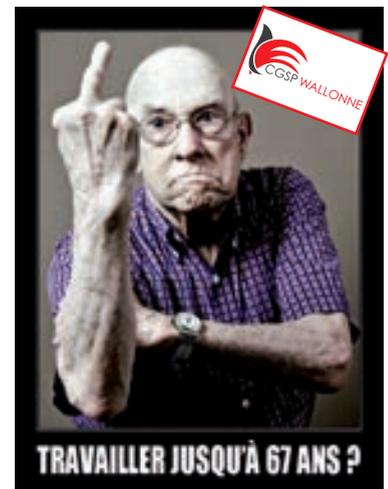
Des privilèges d'un autre temps ?

Présenter l'ensemble des conquêtes sociales sous le vocable d'acquis présente l'avantage incommensurable de faire passer ces avancées, fruit de nombreuses et longues luttes pour des privilèges indus. Et pour mieux les détruire, rien de tel que de monter une catégorie de travailleurs contre une autre. Ainsi, les fonctionnaires seront pointés du doigt comme étant des privilégiés ; les plus bas instincts seront flattés pour susciter des réflexes de jalousie favorables à l'installation de la zizanie et pour accu-

ser celles et ceux qui défendent encore ces conquêtes présentées comme des privilèges (pensons au salaire différé). Nous pouvons en prime compter, bien évidemment, sur les médias pour semer le doute et mettre de l'huile sur le feu. Puisque les combats sociaux n'ont pas toujours été menés au même rythme et de la même manière, l'existence de disparités est normale, sans oublier les spécificités propres à chaque statut. De là à qualifier ces disparités de privilèges, il y a un pas allègrement franchi par celles et ceux qui y voient un intérêt, à savoir celui de semer la discorde parmi les travailleurs afin de mieux asseoir leur hégémonie.

Retour vers le futur ?

Redéfinir l'ensemble des conquêtes sociales sous le vocable d'acquis et de privilèges permet d'induire une certaine confusion dont profitent les tenants du Capital pour passer à l'offensive et hausser le ton en cette période austéritaire, véritable effet d'aubaine. Rappelons toutefois que si les conquêtes sociales ont été concédées par des employeurs en échange de la paix sociale, celles-ci n'ont constitué et ne constituent toujours que les miettes du festin. L'élimination progressive des conquêtes sociales présentées et diluées sous les termes d'acquis sociaux voire de privilèges est un gigantesque retour en arrière, aux premières années du capitalisme au XIX^e siècle et il est piquant de constater que ce retour en arrière est orchestré précisément par des acteurs qui bénéficient le plus de situations privilégiées - acteurs économiques, hommes et femmes politiques - dont



l'activité principale vise à déconstruire pièce par pièce les conquêtes sociales de celles et ceux qui restent les seuls créateurs de la richesse.

1^{er} Mai, symbole de toutes nos luttes

Le 1^{er} mai, la fête du droit des travailleurs et partant la fête des travailleurs, célèbre un événement tragique et marquant de l'histoire des États-Unis : en effet le 1^{er} mai 1886, des ouvriers font grève aux usines Mac Cormick à Chicago afin d'obtenir une réduction du temps de travail. La répression sera très violente. La grève va s'y prolonger et une bombe explosera le 4 mai tuant des policiers. Quelques syndicalistes anarchistes seront condamnés à mort et pendus malgré l'absence de preuve.

Le 1^{er} mai est donc un rappel vivant de l'importance des luttes du passé, luttes qui ont débouché sur des conquêtes dans la perspective d'un progrès social.

Bonne fête, Camarades !

1^{er} mai, fête des travailleurs en lutte

Chaque année, le 1^{er} mai est l'occasion pour les militants de la CGSP de se ressourcer, de renforcer leur détermination à défendre leurs valeurs et un modèle social solidaire. Avant la fête, ils auront participé à un séminaire sur la concertation sociale dans le secteur public et à un conseil syndical défendant le droit de grève comme moteur du progrès social puis à un meeting de l'Action commune.

Au programme

Meeting militant – CGSP place Fontainas – 13h45

Sous la présidence de Jean-Pierre Knaepenbergh, Secrétaire général de la CGSP-Bruxelles. Philippe Van Muylder, Secrétaire général de la FGTB-Bruxelles ; Jef Baeck, Président des Mutualités socialistes du Brabant et Yvan Mayeur, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles y prendront successivement la parole au sujet des luttes sociales qui nous mobilisent.

On rejoindra ensuite la place Rouppe en cortège avec la fanfare *Jour de Fête*.

Tout autour de la place, les nombreux stands du village solidaire vous accueilleront pour un moment de militance ou de convivialité.



Animations et concerts gratuits - place Rouppe dès 13h

Village solidaire ; maquillage enfants ; château gonflable ; carrousel ; attractions ; stands info, etc.

15h : concerts

IZIA

C'est une Izia transformée qui viendra défendre sur scène son nouvel album, fraîchement sorti. Désormais, Izia chante en français et fait danser. Ce n'est pas un virage, c'est une évolution. Izia a grandi et son nouvel album lui ressemble. La Vague est la bande-son d'une époque, la nôtre, où les frontières entre les genres musicaux n'existent plus.

PROTOJE & THE INDIGNATION

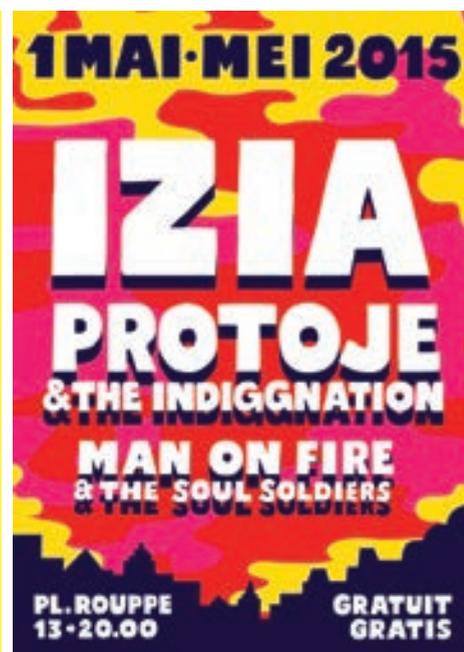
Le reggae conscient, responsable et engagé refait surface pour le plus grand plaisir des passionnés ! Les experts jamaïcains se sont tous mis d'accord pour dire que Protoje incarne le renouveau du mouvement reggae. Son nouvel album *Ancient Future*, sorti en mars, s'annonce déjà comme l'album le plus abouti de sa carrière. Le Revival roots fera vibrer la place Rouppe, ce Premier Mai !

MAN ON FIRE AND THE SOUL SOLDIERS

Les gagnants du *Working Class Live 2015* sont neuf musiciens amoureux de la culture afro-américaine. Sur scène, ils partagent cet amour en mélangeant nouvelles compositions et reprises. En véritable bête de scène, Selim Boudraa, leader et chanteur du groupe, incarne à merveille ces références de la soul et du funk, qui vivent en lui. *We Will Give You Some Soul* !

+ De nombreuses animations de rue ! 20h : Fin

www.brusselsmaydayfestival.org • www.fgtbbruxelles.be
www.abvvbrussel.be • Tél. 02 552 03 57



Jean-Pierre Knaepenbergh
 Secrétaire général de l'IRB-CGSP

www.cgsp-acod-bru.be



« La grève à Radio France est d'utilité publique »

Depuis le 19 mars, plusieurs organisations syndicales de Radio France ont lancé un appel à la grève portant sur la défense de l'emploi dans l'entreprise. Elles dénoncent le désengagement de l'État, l'étranglement budgétaire et le manque de transparence des projets de restructuration de la direction de Radio France, qui menacent l'emploi dans tout le réseau et nuisent à la mission de service public de la radio.

Tribune du 4 avril 2015 des grévistes de Radio France

Depuis dix-sept jours, à Radio France, les irresponsables ne sont pas ceux que l'on croit. Depuis dix-sept jours, les salariés en grève, qui échangent et se battent pour la défense de vos antennes, ont une douloureuse conscience de ce qui se joue pour l'avenir de la radio de service public. Mais cela fait bien plus de dix-sept jours que nous réclamons à notre PDG un vrai projet stratégique. Dix mois déjà que nous attendons des réponses, qu'on ne nous parle que de formats et non de contenus, de marques et non d'identité d'antennes, d'argent et non de richesses.

L'homme invisible de la Maison de la radio préfère courir les plateaux télé pour minorer honteusement le nombre de grévistes¹ et répéter en boucle que Radio France est le « problème ».

Une grande maison de l'artisanat

Non, nous ne sommes pas un problème mais une ressource, et donc une solution. Nous ne sommes pas un frein à la modernité mais au contraire, des acteurs de notre transformation, vigilants et éclairés. Contrairement aux clichés les plus faciles, nous ne sommes pas contre les réformes, nous réclamons une gestion honnête et efficace de notre entreprise.

Ce ne sont pas des mots en l'air : Radio France est une grande maison de l'artisanat. Nous fabriquons nous-mêmes chaque seconde que vous entendez sur les ondes. Avec un seul impératif : la qualité pour tous. La qualité du son, des



ET NOUS NE LACHERONS RIEN !

paroles, des musiques, de l'information. Notre responsabilité est de préserver le vivre-ensemble plutôt que d'alimenter les peurs collectives. Nous résistons pour continuer à vous offrir ces documentaires, ces reportages long-format, ces fictions, ces émissions accessibles mais qui ne cèdent pas à la facilité, ces programmes de proximité que vous n'entendez nulle part ailleurs. Nous luttons pour que nos orchestres restent dans la Maison pour y remplir leur mission de service public, car s'ils « prennent leur autonomie », plus personne n'ira faire découvrir la musique classique dans les quartiers populaires, dans nos régions, à la rencontre de tous les publics. Tuer un orchestre, c'est comme brûler des livres !

Nous ne voulons pas réduire le reportage à des entretiens par téléphone faute de moyens, nous ne voulons pas que les radios locales fusionnent et ne puissent plus du tout s'adresser à leurs auditeurs les plus proches, nous ne voulons pas de la vedettisation de nos antennes, qui coûte cher en salaires tandis que l'enveloppe dédiée à la création et aux précaires ne cesse de maigrir.

Être représentés par quelqu'un d'exemplaire

Radio France n'a pas pour vocation de faire du profit, mais doit gérer sagement ses finances, et cela en revanche, est de la responsabilité de nos dirigeants. Ceux qui s'engageront sur cette voie nous trouverons toujours à leurs côtés.

Or, Mathieu Gallet gaspille l'argent public pour son image et son confort personnel plutôt que de s'investir pour l'image de Radio France. Le CSA a peut-être été séduit par sa « modernité », nous

sommes atterrés par sa désinvolture. Nous découvrons chaque jour des révélations plus sidérantes les unes que les autres : ses bureaux, ses conseillers en communication, et maintenant son intention de vendre une partie des murs de la Maison de la radio. L'heure de la grande braderie aurait sonné.

Nous étions transparents, ce conflit a remis les salariés de Radio France au centre des décisions qui devront être prises. Dans cette Maison chargée d'histoire, lieu de tant de découvertes, espace de liberté et de pensée, nous voulons au minimum être représentés par quelqu'un d'exemplaire. C'est le sens de notre motion de défiance. L'État doit nous dire clairement s'il veut faire vivre le service public de la radio avec des moyens à la hauteur de ses ambitions. Faute de preuve, nous considérerons, et nos auditeurs avec, que ce gouvernement a décidé du contraire.



1. Il faut le multiplier au moins par trois puisque nous fonctionnons 24h24 et qu'un tiers des salariés est présent au tableau de service au moment des pointages. Les producteurs (présentateurs de vos émissions) étant intermittents, ils ne sont pas comptabilisés dans le personnel. Les CDD, eux, sont comptabilisés d'office comme non-grévistes, alors que les directions leur demandent de remplacer les CDI grévistes. A titre informatif, 70 % de la rédaction de France Culture, 35 % de celle de France Info et entre 30 et 50 % de celle de France Inter, une grande partie des locaux étaient en grève vendredi 3 avril.

La privatisation de l'eau déclarée inconstitutionnelle en Indonésie

Suez menacerait de saisir l'arbitrage commercial international

C'est une victoire éclatante pour les citoyens de Jakarta. Un tribunal vient de déclarer la privatisation de l'eau contraire à la constitution indonésienne, et d'annuler en conséquence le contrat de concession passé avec Suez en 1997, purement et simplement et sans compensation pour l'entreprise française. C'était l'un des plus anciens et des plus controversés des contrats de Suez. Selon des sources internes à l'administration de Jakarta, le groupe français a menacé de saisir un tribunal arbitral privé, utilisant ces fameux mécanismes ISDS¹ qui défraient la chronique dans le cadre du débat sur le projet d'accord commercial transatlantique.

Conclu dans les dernières années de la dictature dans des conditions particulièrement opaques, c'était l'un des derniers survivants des grands contrats de privatisation de l'eau passés dans les années 1990 par les géants français de l'eau.

Après seize ans de gestion privée par Suez (sur une moitié de la capitale indonésienne, la plus importante en population), le taux de connexion au réseau d'eau n'avait pas augmenté significativement, l'eau distribuée était de mauvaise qualité, le prix de l'eau était le plus élevé d'Indonésie et de toutes les grandes villes d'Asie, et les autorités publiques de Jakarta accumulaient les dettes vis-à-vis de Suez, lequel continuait à engranger des bénéfices assurés, sans rapport avec la piètre qualité du service rendu.

En 2013, une coalition citoyenne a décidé de porter l'affaire devant la justice, en demandant l'annulation pure et simple du contrat de privatisation, au motif qu'il était contraire aux dispositions de la constitution indonésienne, qui garantit la nature publique des services essentiels. Les juges du tribunal central du district de Jakarta viennent aujourd'hui de leur donner raison et exigent qu'il soit immédiatement mis fin à la gestion privée. Le tribunal ordonne aussi que le service soit désormais géré en vue de concrétiser le droit humain à l'eau, tel que reconnu par les Nations unies.

Sortie de Suez sans compensation ?

Les conséquences de ces poursuites juridiques avaient été suffisamment prises au sérieux pour que les autorités de Jakarta (à l'époque Joko Widodo, élu depuis président de l'Indonésie) engagent des négociations avec Suez pour obtenir leur départ à l'amiable. Ces négociations étaient en cours, et il était envisagé que l'opérateur public PAM Jaya rachète à Suez ses parts dans le service de l'eau de Jakarta, pour un coût estimé à 80 millions de dollars.

La décision du tribunal vient couper court à ces tractations. Théoriquement, Suez devrait maintenant quitter la capitale



indonésienne sans aucune forme de compensation - ce que beaucoup de citoyens jakartais considèrent comme la solution la plus juste au vu des bénéfices accumulés par Suez au fil des années.

La municipalité de Jakarta a annoncé la mise en place d'une équipe de transition pour reprendre le service et le gouverneur a indiqué que les employés des opérateurs privés pourraient être repris par PAM Jaya. Suez ainsi que l'autre compagnie concernée, Aetra, ont annoncé leur intention de faire appel du jugement.

Recours aux ISDS ?

Selon l'entourage du gouverneur de Jakarta, l'entreprise française a aussi brandi la menace d'un recours à l'arbitrage international, en utilisant ces fameux « mécanismes de résolution des litiges entre États et investisseurs » (ISDS) qui font aujourd'hui polémique dans le cadre du débat sur le projet d'accord de commerce et d'investissement entre Europe et États-Unis. Ces tribunaux arbitraux privés sont accusés d'être biaisés en faveur des entreprises et de faire primer la logique de profit des multinationales sur l'intérêt public défendu par les gouvernements.

Suez est d'ailleurs déjà coutumière du recours à ces tribunaux commerciaux privés, puisque l'entreprise a engagé, notamment, plusieurs recours en arbitrage international contre l'Argentine suite à son départ forcé de Buenos Aires et de la province de Santa Fe.

Article d'Olivier Petitjean publié le 25 mars sur le site de l'Observatoire des multinationales (multinationales.org).

1. ISDS : mécanismes de résolution des litiges entre États et investisseurs.



ISP-PSI-IOD-ISKA



www.world-psi.org



PARA - BRU

Il est fini le temps des cathédrales ?

Le 28 décembre dernier, nous commémorions les 70 ans de création de notre sécurité sociale.

En 1944, après la libération du pays du joug nazi, des hommes de bonne volonté et épris de progrès, certains ayant combattu ensemble dans la Résistance, ont décidé de doter notre pays de cette merveilleuse organisation sociale.

Depuis lors, la « cathédrale » de la solidarité aura apporté l'assurance de conditions de vie décentes et dignes pour le plus grand nombre de nos concitoyens. Elle aura ainsi doté d'allocations les accidentés du travail et les victimes de maladies professionnelles, fourni des revenus de remplacement aux travailleurs privés d'emploi. Une pension aux travailleurs retraités permet à chacun de vivre dignement. Chaque jour, la sécurité sociale garantit des soins de santé pour tous à des prix raisonnables et des revenus de remplacement aux veuves et orphelins.

Si le bilan est magnifique... l'avenir s'assombrit.

Depuis l'arrivée au gouvernement fédéral d'une majorité N-VA soutenue par la collaboration sans retenue du MR, une politique de démantèlement et de détricotage de notre sécurité sociale est clairement mise en place. L'attaque s'exprime par des lois visant à réduire les droits conquis en matière de chômage, de pensions et de prépensions, d'assurance maladie. Le saut d'index prévu par le gouvernement en est un bel exemple. Les services publics chargés de la gestion de notre sécurité sociale qui garantissent le bien-être au plus grand nombre sont maintenant dans la ligne de mire de ces chantres du libéralisme.

Les restrictions budgétaires linéaires voulues par ce gouvernement vont ainsi conduire les administrations à l'impossibilité de remplir leurs missions.

La sécurité sociale ne pourra alors ne plus faire qu'aveu de faillite... pour en venir à une sécurité sociale minimaliste et privatisée.

Le gouvernement MR-N-VA aura ainsi rempli sa mission et la N-VA respecté son programme électoral qui dit: « *La sécurité sociale étant basée sur le travail, le travailleur ne pourra bénéficier qu'au prorata des services effectivement prestés* », exit donc la solidarité!

Comme le disait naguère Alain Lambert, Vice-président CGSP: « *La N-VA c'est la nouvelle vague antisociale* », je dis pour ma part que le MR représente bien le « Mouvement des Régressistes » par son attitude servile.

Camarades des Institutions publiques de sécurité sociale, nous sommes les premiers visés ! Camarades des services publics et du secteur privé, poursuivons notre mobilisation à tous les niveaux pour faire obstacle à ce scénario catastrophe voulu par ces Autorités !

La Résistance est un devoir!
No Pasaran!
Bonnes luttes mes camarades.

*André Gilles
Secrétaire général CGSP-Admi*

Comment fonctionne une régionale au quotidien

Ayant fait un tour de présentation de chaque OIP (Organisme d'intérêt public) au sein de « Tribune », la rédaction a décidé de se pencher maintenant sur la présentation des régionales et divisions « du secteur ».

Petite visite à la régionale Namur-Brabant wallon

Dans notre secteur Admi, la régionale est le point d'ancrage local. Le point de convergence de tous ceux qui ont décidé de mener une action collective et solidaire. Un formidable réseau, grâce à l'engagement des délégués de terrain et à l'encadrement, qui met tous les jours l'accent sur le service aux affiliés, grâce à des efforts constants en matière de formation des délégués, de communication, de soutien logistique et juridique.

La régionale de Namur fait partie de l'Interrégionale Centre-Sud-Est qui regroupe Arlon, Huy, Namur-Brabant wallon, Verviers et Welkenraedt et dont le secrétaire interrégional est Jean-Pierre God.

Sur un territoire étendu (de Tubize à Vresse, Hélécinne à Couvin, du Brabant wallon aux marches du Luxembourg), la régionale de Namur s'occupe de plus de 100 entités aux profils très variés et de tailles très différentes. Citons notamment les administrations communales (dont deux énormes : Namur et Sambreville), la Province de Namur et la Province de Brabant, les hôpitaux (deux gros clients : le CHR Namur et le CHR Sambreville), les CPAS, les zones de police, les OIP, les intercommunales... L'article en oublie peut-être, Joëlle Tyssaen, Secrétaire régionale, les connaît toutes et n'en néglige aucune !

Elle est, avec sa collaboratrice administrative, Laurence Dricot, à la manœuvre au quotidien, en prise directe avec les délégués et les affiliés. Elles répondent toujours présentes pour informer, aider, payer les primes syndicales et les compensations des journées de grève, ou encore envoyer les convocations aux réunions et les congés syndicaux...

Dans les plus grosses structures, de très nombreux affiliés, et pas mal de délégués répondent présents pour relayer. À certains endroits, des affiliés isolés que Joëlle met un point d'honneur à soutenir sans relâche. « *Mon travail ? Faire avancer les idées et les valeurs de collectivité défendues par la CGSP* ».

Pour la secrétaire, le problème est que les entités sous sa responsabilité ont des matières et réglementations très différentes : certaines intercommunales ressortent presque

entièrement au régime du privé, au BEP il faut composer avec une Commission paritaire, les OIP fédéraux et les administrations communales ont aussi leurs propres règles. Quel casse-tête quand on n'est pas juriste !

Joëlle Tyssaen, la secrétaire régionale

En 1980, commence au CHR de Namur comme agent d'accueil...

Deviens déléguée CGSP au début des années 1990.

En 2001, devient technicienne du secteur, aux côtés de Jean-Pierre God.

Depuis 4 ans, est secrétaire régionale pour Namur, succédant à Daniel Jaumotte.

Son déclic ? « Après quelques années de travail, j'ai remarqué que j'étais moins bien payé que des collègues de travail à expérience comparable. Je me suis bougée, d'abord pour moi. Et puis, j'ai pensé que si injustice il y avait pour moi, elle existait sûrement pour d'autres. Je n'aime pas l'injustice. Et je me suis engagée. »

Pour la secrétaire régionale de Namur, les dossiers individuels prennent - et de loin - le pas sur le reste de son travail. « *Je suis constamment sollicitée pour défendre des affiliés dans des cas de licenciement, de harcèlement, d'accidents de travail, d'exclusion de mutuelles... Des situations très difficiles, des personnes au bord du précipice... D'abord je reçois les camarades, je les écoute. Si c'est pertinent d'aller plus loin, je contacte le service juridique de la FGTB. Mais je dois aussi parfois faire de l'assistance très concrète pour constituer le dossier, réunir tous les documents, voire faire moi-même les photocopies car les demandeurs en sont devenus incapables...* »

Autre volet de la mission de secrétaire régional, l'information aux délégués pour leur donner un maximum d'outils. En principe il y a deux ou trois réunions du Comité régional par an, des Bureaux exécutifs, pour baliser les actions. Mais aussi, de manière plus informelle, des rendez-vous en cas de besoin ; par exemple pour préparer une concertation avec des délégués.

Joëlle supervise aussi la mobilisation et l'organisation de toutes les manifestations, grèves, actions... « *D'abord, en cas d'action de grande envergure annoncée par les instances, il faut aller à la chasse aux infos ! Quand je sais (à peu près) ce qui va se passer, je motive mes délégués pour avoir un nombre maximum de personnes présentes, on se fixe des rendez-vous, on prévoit les trajets, puis aussi on apporte le matériel de propagande (tracts, sifflets, vestes selon les cas...)* »

Au niveau local, on maîtrise mieux l'organisation, parce qu'on tient des réunions pour déterminer quelles actions mener, comment... « *Ainsi dernièrement, les cinq régionales du Centre-Sud-Est ont loué un bus à impériale pour faire à Namur le tour des fédérations de partis. But : pour faire signer une motion, se faire voir, se faire entendre, resserrer les liens entre militants par une action un peu ludique et joyeuse.* »



Autre volet, très administratif : organiser les congrès. Aider les délégations qui doivent tenir une assemblée générale. Faire les appels aux candidatures, transmettre aux instances, faire valider les candidatures, présenter la comptabilité. Toute une logistique administrative très lourde et complexe.

Tout cela n'est possible que grâce à une équipe performante ! Une équipe ? En fait, à Namur, une seule personne... officiellement ! Et, heureusement, une aide efficace de Jean-Pierre God, Secrétaire interrégional. Car la régionale a mis en place un système de bonnes volontés, des délégués proactifs qui viennent donner un coup de main tant au niveau administratif qu'au niveau des actions. Ainsi par exemple le paiement des primes syndicales est assuré par une « brigade » de deux policiers.

Laurence Dricot, la Batwoman*

Depuis 2000, est l'indispensable secrétaire administrative de la régionale. Elle connaît tout et tout le monde. Fait tout ou presque, et le reste aussi !

Travail sans temps morts : gestion des rendez-vous ; encodage des affiliations, des primes syndicales ; gestion du courrier ; envoi des invitations aux réunions, gestion des congés syndicaux, et réponses à toutes les requêtes reçues par J.-P. God et J. Tyssaen. Et tout cela entrecoupé d'appels téléphoniques incessants, auxquels Laurence met un point d'honneur à répondre avec chaleur et toute la précision nécessaire.

Elle est seule « administrative » pour mener tout cela à bien, et faire en sorte que les délégués ou les affiliés trouvent une

réponse à leurs questions, même quand Joëlle ou Jean-Pierre ne sont pas disponibles, car pris par d'autres engagements.

« *C'était mon premier boulot et je l'espère bien, le dernier ! Car je l'adore ! Il demande pas mal d'autonomie et d'esprit d'initiative. Après une formation en secrétariat, j'ai appris sur le tas avec Daniel Jaumotte. Au niveau technique bien sûr, mais aussi, et c'est le plus important, sur le plan relationnel. C'est parfois épuisant, mais quand je reçois un mail de remerciement, je sais pourquoi je suis là.* »

*Vous savez, sur les porte-avions, le personnage indispensable qui est sur le pont d'envol règle le ballet des décollages et atterrissages...



Joëlle Tyssaen



Laurence Dricot

Nous félicitons ces personnes voire « personnages » pour leur engagement et disponibilité au quotidien, car dans chaque régionale, les secrétaires régionaux et leur équipe organisent la solidarité et épaulent les délégués et les affiliés : aide, écoute et action.

Pour continuer, allons faire un tour du côté de Charleroi, régionale active, créative et bien présente sur tous les fronts de la revendication et de la défense des travailleurs.

Les Carolos au siège du MR

Les Carolos à Anvers

Les Carolos au Conseil communal

Les Carolos dans la rue

C'est comme la série des « *Martine... à la mer, à l'école...* », s'amuse Philippe Barbion, secrétaire régional de Charleroi.

Avec lui, les affiliés de la CGSP Charleroi comptent bien écrire encore de nombreuses pages sur leurs actions. Elles se poursuivront sans relâche, tant que le gouvernement n'accordera pas à la concertation sociale la place qui lui revient légitimement, et tant que les mesures prises sur le dos des travailleurs des services publics particulièrement ne seront pas corrigées.

Pour faire entendre leur voix, Philippe Barbion mise sur une présence forte, appuyée par une communication per-

manente, voire occasionnellement humoristique. On peut parler de choses sérieuses en détendant les zygomatiques, et parfois une image vaut mieux qu'un long discours !

Démonstration

Le 25 mars, une délégation de la CGSP forçait la porte du siège du MR à Bruxelles. Aux conseillers qui la recevaient, Philippe Barbion offrait un « seau d'index », pour que le Gouvernement ait ce qu'il veut... sans toucher à « notre saut d'index ». Plus sérieusement, **le saut d'index est du vol organisé. Pour les travailleurs des services publics, l'indexation des salaires est la seule correction salariale possible.**

La veille, le 24 mars, un car était parti aux aurores de Charleroi pour porter main-forte aux camarades de l'ACOD (la CGSP flamande) qui manifestaient à Anvers. Les « rouges » sont minoritaires en Flandre, donc le soutien de nombreux camarades wallons, de toutes les régionales, avait beaucoup d'importance pour porter les revendications du secteur fédéral au nom de tous les travailleurs. Les Carolos manifestaient sous une banderole rédigée en néerlandais par leurs soins, et ont été applaudis pour cette belle initiative !

Le 30 mars, Philippe Barbion et quelques camarades se sont imposés au Conseil communal de Charleroi - où Olivier Chastel, Président du MR, siège comme conseiller communal (pas de bol, il était absent...). Histoire d'enfoncer le clou sur le saut d'index. Un arbre de Pâques avec des petits index colorés à la place des œufs traditionnels a été offert aux élus, et chaque groupe politique a reçu un petit pot avec un index de « sa » couleur politique. Quelques-uns ont souri... Mais est-ce que le message martelé par tous les travailleurs a été enregistré ? Voici quelques extraits de la lettre ouverte que Ph. Barbion, chipant la parole au bourgmestre, a lue avant le Conseil :

« Aux représentants locaux du MR, seul parti francophone représenté au Gouvernement fédéral.

... Nous vous demandons de défendre nos revendications pour que vos élus au Gouvernement fédéral prennent en compte... le besoin de mesures positives pour les travailleurs et leur famille

... Or force est de constater que certaines mesures soutenues par votre parti dans l'accord gouvernemental vont à l'encontre de ces revendications

... Par un saut d'index, vous bloquez les salaires mais aussi les congés payés, vous impactez les pensions, les primes...

... Vous pénalisez toutes les familles... qui espèrent une qualité de vie normale ».

La majorité communale a applaudi.

Et le 1^{er} avril la CGSP était dans la rue à Charleroi (comme ailleurs), mais cela, vous le savez, car vous y étiez aussi !

La régionale de Charleroi

Elle couvre un territoire très étendu entre Erquelines et Aiseau-Presles d'ouest en est, et de Les Bons Villers au nord jusqu'à Chimay au sud. Avec comme énorme centre l'agglomération de Charleroi.

Pour la CGSP, la Ville de Charleroi est un vivier de 4 000 travailleurs rien qu'à l'Administration communale, 5 000 à l'ISPPC (l'hôpital public), la même chose au CPAS. Puis s'ajoutent les travailleurs de la Province du Hainaut, de tous les OIP (dont le nombre va s'accroître, dans la mesure où suite au transfert des compétences, les OIP sociaux vont être de plus en plus basés à Charleroi). La régionale compte aussi 22 communes, 22 CPAS, de nombreuses intercommunales...

L'équipe autour du secrétaire régional compte deux secrétaires, Chantal Mascaux et Cynthia Bellantoni, ainsi qu'un technicien à mi-temps, Fabian Demuer. Et puis toutes les bonnes volontés occasionnelles ! Toujours en première ligne, à eux l'accueil des nombreux visiteurs, le suivi de toute l'administration, les explications préliminaires sur les demandes, etc. Et toujours avec le sourire ! Très important aussi pour toutes celles et ceux engagés à fond dans le syndicalisme actif, le soutien et la compréhension de leurs familles et de leurs proches ; on ne le dit jamais assez !



Philippe Barbion est « aux commandes » depuis le 1^{er} mai 2012 (date hautement symbolique !). Engagé comme ouvrier communal à Charleroi, il est délégué depuis le début des années 1980 et a été technicien du secteur de longues années avant d'être élu au départ d'Alain Laforêt.

Son premier objectif : créer des liens, faire de la régionale un véritable point d'ancrage pour recentrer et souder les délégués. Ainsi, depuis deux ans, une petite fête de Noël est organisée pour les délégués, leurs enfants et petits-enfants.

La communication et la visibilité de l'action syndicale lui importent également beaucoup – voir ci-dessus la « mise

en scène » du saut d'index ! Pour donner aux délégués une boîte à outils bien fournie en arguments, les aider à communiquer avec leurs affiliés, à animer des AG, à défendre les actions et les manifestations, Philippe édite régulièrement des folders explicatifs : *10 bonnes raisons de s'affilier à la régionale de Charleroi* ; *10 bonnes raisons d'aller manifester*, par exemple.

Le gros point noir est la difficulté de la fonction, mais qui n'est malheureusement pas propre à Charleroi, c'est le manque de respect général du statut syndical, avec une volonté manifeste de la part des différentes autorités d'affaiblir le travail des délégations : documents envoyés en dernière minute, annexes manquantes...

Mais Philippe « a la flamme ». Pour lui « être syndicaliste, ce n'est pas un métier, c'est une passion. Et la motivation

se trouve toute seule, dans l'action et dans la réussite de l'action, en toute lucidité et en toute modestie ».

À nouveau nous remercions Philippe et toute son équipe pour cette abnégation au service des affiliés.



« CGSP – Secteur Admi de Charleroi – Attestation fiscale »

L'attestation fiscale de nos affiliés ayant bénéficié d'indemnités de chômage au cours de l'année 2014 peut être réclamée au 071/797 111.

Elle leur sera envoyée à leur domicile pour être jointe à leur déclaration fiscale le cas échéant.

FÉDÉRAL

Dossier « Pension Police »

Suite et pas fin...

La négociation concernant les pensions du personnel de police s'est poursuivie le 16 mars 2015 avec la garantie du Ministre de l'Intérieur d'obtenir du Gouvernement la reconnaissance du métier de policier en tant que métier « lourd » et ce, pour l'ensemble du cadre opérationnel.

Cependant, le Gouvernement ne marquera pas son accord et renverra la discussion vers le Conseil national des Pensions laissant près de 35 000 policiers sans réponse quant à leur futur régime de pension.

La seule mesure qui deviendra sous peu applicable est l'article 88/1 (soumise notamment au Comité A).

Elle concerne environ 2 500 policiers qui étaient en âge de solliciter leur pension le 10 juillet 2014 (Arrêt de la Cour constitutionnelle). Il ne s'agit pas d'un cadeau de ce Gouvernement mais de la simple transposition de l'article 90 de la Loi du 27/12/2011 réglant le système de pensions de la Fonction publique.

Les organisations syndicales ont dès lors marqué leur désaccord sur cette mesure. Néanmoins, les organisations syndicales ont annoncé des actions communes pour la semaine du 20 au 24 avril 2015 :

- semaine sans amende ;
- contrôles approfondis ;
- grève pour l'opération « speed III » ;

- grève générale des services publics du 22 avril ;
- manifestation générale le 24 avril.

Cependant, ce dossier n'est pas clos... la négociation devrait reprendre, mais quel sera cette fois le mandat du Ministre de l'Intérieur ? Nous n'en savons rien ! Mais lorsque l'on constate que ce Gouvernement passe en force de nombreuses mesures relatives à nos pensions (âges augmentés, suppression du bonus et des valorisations des diplômes...) cela ne présage rien de bon.

La mobilisation générale et les actions restent nos seules possibilités de faire changer les choses, alors... agissons car ensemble on est plus forts.

Nicolas Antoine

À LIRE



La dynamique de la révolte

Un livre d'histoire ? Oui et non. Oui, parce qu'on y parcourt quelque 220 ans d'émeutes, soulèvements, insurrections et révolutions, depuis la prise de la Bastille jusqu'à la chute de Ben Ali et Moubarak en passant par Juin 1848, la Commune de Paris, les révolutions russes de 1905 et 1917, celles d'Allemagne, de Chine, d'Espagne, de Cuba, la Commune de Shanghai, l'insurrection zapatiste... Non, parce qu'on n'y trouve pas les descriptions « objectives » habituelles, ni les considérations morales qui les accompagnent si souvent. C'est que le but est clairement politique : repérer dans l'histoire révolutionnaire ce qui peut servir à surmonter le pessimisme ambiant et à penser l'action à venir. On verra que les plus grandes insurrections partent de la colère du peuple et non du bouillonnement des idées politiques ; qu'après la victoire, le chaos, toujours brandi comme une menace, ne survient jamais ; qu'un rapport de force défavorable peut s'inverser en une journée ; que les épisodes les plus célèbres sont souvent des constructions légendaires.

Ce livre engage à ne plus lire cette « histoire » avec des yeux d'éternels vaincus, à ne plus y voir un répertoire de catastrophes mais une source vive d'enseignements et d'exemples. La formation du sujet révolutionnaire passe par la réappropriation de notre passé.

Éric Hazan, né en 1936, est un écrivain et éditeur français. Il a fondé les Éditions La fabrique.

Éric Hazan, *La dynamique de la révolte. Sur des insurrections passées et d'autres à venir*, Éd. La fabrique, Paris, mars 2015, 140 p., 10 €.

TRIBUNE

SOMMAIRE

Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités • Dans nos régionales
- 3 / Édito • 1^{er} mai, fête des travailleurs... qui luttent
- 4 / Dossier • Ne touchez pas au droit de grève !
- 6 / Forum social mondial • La CGSP wallonne présente au FSM
- 7 / Le mot qui pue • Les acquis sociaux
- 8 / IRB • 1^{er} mai, fête des travailleurs en lutte
- 9 / Grève • La grève à Radio France est d'utilité publique
- 10 / Eau • La privatisation de l'eau déclarée inconstitutionnelle en Indonésie

Infos Admi

- 11 / Édito • Il est fini le temps des cathédrales ?
- Région wallonne**
- 12 / Comment fonctionne une régionale au quotidien
- 15 / CGSP – Secteur Admi de Charleroi • Attestation fiscale
- Fédéral**
- 15 / Dossier « Pension Police » • Suite et pas fin...
- 16 / À lire

www.cgspwallonne.be

www.cgspadmi.be



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTPB Éditeur responsable : Gilbert Lieben - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11